# Burundi : le ministre de l’Intérieur suspend le conseil communal de Kanyosha

@rib News, 09/02/2011 â€“ Source XinhuaLe ministre burundais de lâ€™IntÃ©rieur Edouard Nduwimana a signÃ© ce mercredi ordonnance qui suspend le Conseil communal de Kanyosha de la province de Bujumbura. Au terme de lâ€™article 1 de cette ordonnance, Â«Â Le Conseil Communal de Kanyosha de la province de Bujumbura est suspenduÂ Â».Cette ordonnance Ã trois articles nâ€™indique pas les raisons de cette prise de dÃ©cision, mais on connaÃ®t que ledit conseil est le seul au pays Ã nâ€™avoir pas rÃ©ussi Ã  mettre en place les organes communaux.
Plusieurs tentatives dâ€™organiser les Ã©lections au sein de ce Conseil ont Ã©tÃ© essayÃ©es, mais en vain. Le ministre Edou Nduwimana a luiâ€“mÃªme participÃ© lundi le 1er fÃ©vrier 2011 Ã  une des sÃ©ances dâ€™organisation de ces Ã©lections (la avant quâ€™il ne signe cette ordonnance), mais toujours par faute de quorum nÃ©cessaire, les Ã©lections nâ€™ont pas eu lieu lendemain, il rencontrait Ã  Bujumbura les leaders des partis politiques dans une rÃ©union sur la situation politicoâ€“sÃ©curitaire et avait glissÃ© un mot Ã  propos de cette commune de Kanyosha.Â«Â Nous sommes en train dâ€™analyser un mode dâ€™administration Ã  appliquer dans cette commune devenue ingouvernableÂ Â», avait dit alors le ministre Edouard Nduwimana.Le Conseil communal de Kanyosha est composÃ© de 15 conseillers communaux qui ont Ã©tÃ© Ã©lus lors du scrutin communal du 24 mai 2010. Des 15 conseillers, 12 sont tous du parti FNL dâ€™Agathon Rwasa aujourdâ€™hui en cavale aprÃ¨s avoir criÃ© au holdup Ã©lectoral. Depuis, tous les 12 conseillers nâ€™ont jamais participÃ© Ã  ces Ã©lections de mettre place les organes communaux.Entre temps, câ€™est lâ€™administrateur de la pÃ©riode prÃ©-Ã©lectorale qui est Ã  la tÃªte de commune de Kanyosha de la province de Bujumbura frontaliÃ¨re dâ€™une autre commune de la mairie de Bujumbura portant le mÃªme nom.